

COMMUNE DE RUSTENHART

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA SÉANCE DU 26 MARS 2024**

Présents : Mmes AMBIEHL Régine, GERRER Julie, MOUROUGASSIN Valérie, ROMAIN Anne-Véronique

MM. GIUDICI Frédéric, KUHN Julien, LANGENBRONN Mickaël, MULLER Jean-Luc

Ont donné procuration : GRAFTIEAUX Hélène a donné procuration à GERRER Julie,
HIRYCZUK Gilles a donné procuration à MULLER Jean-Luc

Absent non excusé : DIDIER Dominique, GULLY-VOINSON Mathieu

1. Désignation du secrétaire de séance

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

Désigne Valérie MOUROUGASSIN, 2^{ème} adjointe au Maire, secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 29 février 2024

Après en avoir délibéré, le procès-verbal de la séance du 29 février 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Délibération aux fins de signature par l'exécutif de la Convention de soutien

« Communes et groupements communaux » pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité,

- la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citeo.

- autorise Monsieur le Maire à signer par voie dématérialisée, la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citeo.

4. Participation communale aux frais d'extension de réseaux

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés

- accepte les prestations telles que présentées

- charge Monsieur le Maire d'en informer le pétitionnaire et de signer tout document y afférent.

5. Fiscalité directe locale : vote des taux 2024

Le maintien des taux est voté à l'unanimité des membres présents et représentés sur avis de la commission finances.

6. Compte administratif 2023

Point reporté ultérieurement

7. Compte de gestion 2023

Point reporté ultérieurement

8. Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Point reporté ultérieurement

9. Budget primitif 2024 de la commune

a. Tableau des effectifs

Tous les postes ouverts sont pourvus.

b. Vote du budget

Le Conseil Municipal, après la présentation des dépenses et recettes par chapitre, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le budget primitif de l'exercice 2024.

10. Subventions 2024

Le Conseil Municipal vote les subventions pour l'année 2024, à l'unanimité des membres présents et représentés.

11. Maintien du rythme scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- Décide de valider l'organisation scolaire dans les écoles telle que présentée
- Autorise M. le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer tout document se rapportant à ce dossier.

12. Participation de la commune au SIVU Centre Hardt

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition de participation de la commune au SIVU Centre Hardt, et décide d'inscrire les crédits nécessaires à l'opération à l'article 6558 du budget communal.